



INSCRIPTION RESTAURANT SCOLAIRE

NOM et Prénom de l'enfant ou des enfants :

.....

Le(s) représentant(s) légal (légaux)

souhaite(nt) bénéficiaire pour l'enfant (ou les enfants) susnommé(s) du service de cantine suivant le tableau ci-dessous.

souhaite(nt) que l'enfant (ou les enfants) susnommé(s) bénéficie(nt) d'un repas spécifique. Précisez :

.....

NOM et Prénom	Tous les jours	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi

En cas d'allergie alimentaire, les parents doivent réaliser une démarche de PAI (Projet d'Accueil Individualisé). Cette démarche est engagée par la famille auprès de l'école et du médecin scolaire. Si le service de restauration scolaire n'est pas en mesure de fournir le repas à votre enfant, ce dernier pourra néanmoins accéder à ce service en amenant son repas.

souhaite(nt) que l'enfant (ou les enfants) mange(nt) de façon occasionnelle ou très ponctuelle au restaurant scolaire.

ne souhaite(nt) pas d'inscription au restaurant scolaire.